



REMISE À NIVEAU SSIAP 1 (RAN)

FORMATION PRÉSENTIELLE

Cette formation est obligatoire si vous n'avez pas renouvelé votre attestation SSIAP 1 (agent de sécurité incendie) dans les 3 ans impartis, ou si n'avez pas accumulé au moins 1 607 heures de travail dans la fonction d'agent de sécurité incendie au cours des 3 dernières années.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation de remise à niveau des compétences

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réactiver ses compétences pour :

- Maîtriser les fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH.
- Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques.
- Réaliser des interventions de secours et d'extinction efficaces.
- Assurer l'exploitation du PC de sécurité et la conduite des rondes.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Annexe V de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux titulaires de la qualification SSIAP 1 (ou équivalence) se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Dépassement de la date limite de recyclage triennal (36 mois).
- Incapacité de justifier d'au moins 1 607 heures d'activité durant les 36 derniers mois.

Justificatifs obligatoires à l'entrée en stage :

- Diplôme : SSIAP 1, équivalence sapeur-pompier ou anciens diplômes ERP1/IGH1.
- Secourisme : Attestation PSC 1 (moins de 2 ans), ou SST / PSE 1 en cours de validité.
- Aptitude médicale : Certificat médical de moins de 3 mois conforme à l'Annexe VII (obligatoire pour le personnel n'exerçant pas actuellement).

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Votre formation de Remise à Niveau SSIAP1 en présentiel débute le lundi à 08h30. Votre inscription par téléphone et en ligne est possible jusqu'au vendredi précédent à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

L'accès définitif à la formation est subordonné à la vérification de la complétude du dossier administratif et de la validité des prérequis réglementaires au plus tard 3 jours avant le début du stage.

Une évaluation préalable des prérequis Maîtrise de la langue française est réalisé lors de l'inscription administrative afin d'évaluer la capacité du stagiaire à identifier et retranscrire des anomalies sur une main courante.À

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme est décomposé en 6 séquences thématiques :

1. **Fondamentaux de sécurité incendie (3h) :**
Rappels sur l'évacuation, l'accessibilité et les principes généraux de sécurité.
2. **Prévention (5h) :**
Évolution de la réglementation, accessibilité du public et réalisation d'un examen blanc (QCM).
3. **Moyens de secours (3h) :**
Évolution des agents extincteurs et du Système de Sécurité Incendie (SSI).

4. Mises en situation d'intervention (6h) :

Exercices d'extinction sur feux réels, évacuation de victimes en zone enfumée et utilisation des radios.

5. Exploitation du PC Sécurité (2h) :

Gestion des alertes, accueil des secours et information de la hiérarchie.

6. Rondes de sécurité et surveillance des travaux (2h) :

Conduite des rondes et protection des travaux.

DURÉE

21 heures minimum en présentiel (hors temps de déplacement).

PROFIL DES INTERVENANTS

La formation de Remise à Niveau SSIAP 1 est dispensée par une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés SSIAP (niveau 1, 2 ou 3), disposant de compétences en adéquation avec les matières enseignées. Conformément à la réglementation en vigueur, au moins l'un des formateurs est titulaire du SSIAP 3 ou d'une qualification équivalente, assurant la conformité du dispositif de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 4 par session.

Maximum : 15 par session.

ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Pour la prise de notes, prévoir un cahier ou des feuilles, un stylo et, si besoin, un surligneur.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel synchrone.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET LOGISTIQUES

Méthodes : Pédagogie active, simulations opérationnelles en équipe constituée et RETEX (retour d'expérience).

Matériel pédagogique spécifique :

1. Plateau Technique de Sécurité (Socle Commun) :

Pour tous les niveaux SSIAP, votre organisme doit justifier des équipements "lourds" suivants, qu'ils soient possédés en propre ou mis à disposition via une convention avec un établissement support :

- Système de Sécurité Incendie (SSI) : Un SSI de catégorie A fonctionnel (ou dispositif analogue/valise pédagogique respectant les normes NF).
- Désenfumage et Compartimentage : Volets de désenfumage et clapets coupe-feu équipés de leurs systèmes de déclenchement.
- Éclairage de Sécurité : Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) permanents et non permanents permettant des démonstrations en cas de coupure de courant.
- Moyens d'Extinction : Robinet d'Incendie Armé (RIA) fonctionnel, extincteurs (eau, poudre, CO2) si possible en coupe pédagogique, et têtes d'extinction automatique (sprinklers).
- Pratique du Feu Réel : Une aire de feu permettant l'usage d'extincteurs sur feu réel ou, solution privilégiée en zone urbaine comme dans le Var, un bac à feux écologiques à gaz.

2. Spécificités pour SSIAP1 (Exécution) :

L'accent est mis sur la surveillance et l'intervention de première urgence :

- Équipements de ronde : Émetteurs-récepteurs (radios), modèles de points de contrôle de ronde et contrôleur de ronde.
- Simulation de sinistre : Machine à fumée froide (non toxique) pour les exercices d'évacuation et mannequin d'évacuation pour le secourisme.

3. Supports de Certification :

- Système informatisé de réponses : Pour les épreuves écrites (QCM), l'usage de boîtiers électroniques ou de tablettes est obligatoire pour garantir la traçabilité et le tirage au sort par chapitre.
- Modèles administratifs : registres de sécurité, modèles de permis de feu conformes au GN 13, et livrets de main courante.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.
- Attention : cette formation est accessible sous réserve de faisabilité des gestes de secours.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU STAGIAIRE

- L'accompagnement du stagiaire est structuré et optimisé grâce à un espace stagiaire accessible en ligne. Après son inscription via l'extranet, il reçoit un e-mail contenant ses codes d'accès à cet espace, où il trouve tous les documents essentiels à sa formation.
- En cas d'absence, le formateur en informe immédiatement l'organisme, qui contacte le stagiaire pour en connaître la raison et prendre les mesures nécessaires, garantissant ainsi un suivi réactif et efficace.
- Trois référents sont mis à disposition pour accompagner les stagiaires :
 - le référent administratif pour les démarches et documents, Gwladys ATACHIAN.
 - le référent pédagogique pour le suivi de la formation, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
 - le référent handicap pour adapter le parcours aux besoins spécifiques, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
- Ils sont joignables depuis l'inscription jusqu'à la fin de la formation, tous les jours ouvrés de de 8h00 à 18h00 :
 - par e-mail à contact@mcf-securite.com
 - par téléphone au 03 83 25 80 33

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

- **Validation** :Â
La présence à l'intégralité des séquences est obligatoire pour valider le stage.
- **Évaluation** :Â
Le centre réalise une évaluation continue. Une appréciation sur les capacités du stagiaire est transmise à l'employeur à l'issue de la formation.
- **Formalisation** :Â
Délivrance d'une attestation de stage conforme au modèle de l'Annexe XII.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de fin de formation
-

Certificat de réalisation

- **Obtention l'attestation de Remise à niveau (RAN) SSIAP 1**
- Livret du stagiaire Remise à niveau SSIAP1

DATE

Les dates de formations sont disponibles en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

LIEU

Les lieux de formation sont disponibles en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----